

Agenda 2030 – Sobriété et citoyenneté numérique (EDD, EMI, CRCN) avec les professeurs documentalistes

« En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. »¹

Dans ce cadre, l'Éducation au Développement durable est devenue un enjeu majeur de l'enseignement du Second degré. C'est ainsi que les programmes scolaires du cycle 4 de 2015 ont été modifiés en juillet 2020 afin d'intégrer en leur sein des objectifs liés au développement durable².

Qui plus est, avec la création des écodélégués, les actions liées à l'écologie et à l'environnement sont encouragées au sein des établissements scolaires³.

S'ajoute à tout cela le très récent Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN), compétences certifiables au collège et au lycée à l'aide de PIX⁴, qui comporte des objectifs de respect de l'environnement, de sobriété numérique et de développement harmonieux des sociétés⁵.

Or, ces différents cadres s'inscrivent aisément dans les programmes scolaires⁶ et l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)⁷. Le professeur documentaliste, « enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par les élèves d'une culture de l'information et des médias »⁸, est

¹ Ministère de la transition écologique. *Agenda 2030*. Disponible sur : <https://www.agenda-2030.fr/agenda-2030/> (consulté le 23 mai 2022)

² Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. « Programme du cycle 4 en vigueur à la rentrée 2020 », dans *BOEN*, n° 31. 2020. Disponible sur : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf (consulté le 23 mai 2022)

³ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. « Des élèves écodélégués pour agir en faveur du développement durable », dans *education.gouv.fr*, 2021. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/des-eleves-eco-delegues-pour-agir-en-faveur-du-developpement-durable-10835> (consulté le 23 mai 2022)

⁴ Tardieu, Blandine. *Cadre de référence des compétences numériques (CRCN)*. Lille, 2020. Disponible sur : <https://view.genial.ly/5ee634b5f319630d74c4a835> (consulté le 23 mai 2022)

⁵ Thomas, Marine. *CYCLE 4 : Document de travail pour la progression pédagogique en EMI en accord avec les attendus de PIX*. Lille, 2021. Disponible sur : <https://drive.google.com/file/d/1fy4fkR7JMjaC7eK-rWySeX0pnLKPZxm/view> (consulté le 23 mai 2022)

⁶ Fréhaut, Marion. *CYCLE 4 : Positionnement du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN) dans les disciplines scolaires*. Lille, 2021. Disponible sur : https://drive.google.com/file/d/1Hu_ZuLwevVDBPOUPWxHSLVrCKladk2aH/view (consulté le 23 mai 2022)

⁷ Domin, Céline. *Tableau de correspondances : EMI – SAC – CRCN*. Lille, 2021. Disponible sur : https://drive.google.com/file/d/1vLidFAqKG9s_B5FXBGQ86Sm7NyeXmU6j/view (consulté le 23 mai 2022)

⁸ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. « Les missions des professeurs documentalistes », dans le *BOEN* n° 13. 2017. Disponible sur : https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708402C.htm?cid_bo=114733 (consulté le 23 mai 2022)

alors amené à aborder les notions de développement durable auprès des élèves puisqu'il « inscrit son action dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information »⁹.

L'académie de Guyane (Marine Jacques, Myriam Asselin de Beauville) et l'académie de Lille (Elodie Darques, Marine Thomas) ont de ce fait choisi de s'intéresser au(x) rapport(s) qu'entretiennent les professeurs documentalistes d'avec les notions de développement durable et de sobriété numérique au sein des Travaux Académiques Mutualisés (TraAM) en Documentation de cette année scolaire 2021 à 2022.

Pour ce faire, un questionnaire et six entretiens (trois dans l'académie de Guyane, trois dans l'académie de Lille) ont été menés. Ce sont 56 professeurs documentalistes qui ont répondu au questionnaire en ligne. L'académie de Guyane est très largement représentée puisqu'elle représente 62% des répondants. Parmi les professeurs documentalistes des deux académies, 40 travaillent en collège, 12 en lycée polyvalent et 5 en lycée professionnel.

Il semblerait que, avant de réaliser ce questionnaire, seuls 25% des répondants savaient précisément à quoi correspond la notion de sobriété numérique, à savoir la prise de conscience et la modification de « nos habitudes pour rendre le numérique plus durable et responsable »¹⁰. Ainsi, durant les entretiens, une professeure documentaliste en a parlé comme d'une « limitation de l'empreinte écologique, environnementale de nos usages numériques » tandis qu'un autre l'a désignée comme le « passage d'usages instinctifs voire compulsifs à des usages éclairés et raisonnés ». Une autre enfin a déclaré qu'il s'agit de la « prise de conscience que les outils qu'on utilise ont un impact, polluent » et de « ce que l'on met en place pour limiter un maximum l'impact que cela peut avoir ». Les professeurs documentalistes ont donc tous su dire brièvement ce qu'était pour eux la sobriété numérique durant les entretiens. 75% des professeurs documentalistes ayant répondu au questionnaire ne connaissaient néanmoins pas ce terme ou en avaient vaguement entendu parler. Lors d'un entretien, une professeure documentaliste a ainsi déclaré : « C'est une notion qui est très récente et que je ne maîtrise pas. Il m'apparaît difficile d'enseigner ce que je ne maîtrise pas moi-même. Par ailleurs, tout comme la notion de développement durable (notion parfois critiquée par certains géographes), elle me semble assez militante et politique (dans l'idéologie libérale et capitaliste). »

Pourtant, parmi les extraits du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, plus de la moitié des professeurs documentalistes dit avoir abordé l'importance d'adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé, et de prendre conscience de nos responsabilités individuelles et collectives, dans leur pratique professionnelle auprès des élèves. 21% des professeurs documentalistes avouent néanmoins n'avoir abordé aucun domaine du socle consacré à l'environnement, à la santé et/ou aux problèmes éthiques liés aux évolutions sociales, scientifiques et techniques.

⁹ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. « Les missions des professeurs documentalistes », dans le *BOEN* n° 13. 2017. Disponible sur : https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708402C.htm?cid_bo=114733 (consulté le 23 mai 2022)

¹⁰ ADEME. *En route vers la sobriété numérique*. 2022. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/cadic/6555/guide-en-route-vers-sobriete-numerique.pdf> (consulté le 23 mai 2022)

Le lieu CDI s'avère alors être un espace de mise en œuvre de la sobriété numérique, comme le fait Céline Domin dans l'académie de Lille¹¹, et comme le révèlent les entretiens menés. Certains préconisent aux élèves « d'éteindre les ordinateurs après usage » ou encore « à la fin de la journée au CDI ». Dans la politique d'acquisition de l'établissement, l'un d'eux « met à disposition des ressources numériques (*ebooks*, capsules, tutoriels, exposés, affiches) à disposition en réseau local ouvert (NAS pour les tablettes des classes mobiles et *pirate box* pour les mobiles des élèves) » et « *Yanatube* qui permet aux élèves de regarder des vidéos YouTube et autres à caractère pédagogique hors ligne, dans le nouvel espace multimodal. Les vidéos sont accompagnées de *quiz* numériques hors ligne ».

Les professeurs documentalistes interrogés durant les entretiens déclarent eux-mêmes mettre en œuvre des principes de la sobriété numérique dans leurs pratiques professionnelles personnelles quotidiennes. Ainsi, l'une d'eux déclare « faire un tri constant de [s]es mails, de tout ce qu'[elle] peu[t] stocker », mais surtout parce qu'elle est « quelqu'un de très organisé ». Elle dit même avoir « honte d'avoir quatre boîtes mails différentes ». Cette question du nettoyage des boîtes mail est revenue à plusieurs reprises lors des entretiens. De plus, une autre professeure documentaliste a déclaré « éviter de sauvegarder tous [s]es documents dans des *drives* ».

De nombreux professeurs documentalistes ont alors parlé durant les entretiens d'une porosité de leurs pratiques numériques entre le lieu de travail du CDI et celui rattaché à leur vie personnelle. Ainsi, une professeure documentaliste dit « ne pas multiplier les réseaux sociaux [qu'elle] utilise au quotidien » et « utiliser des outils de mise en veille automatique comme *autotab*, *discard* ». Un autre dit « utiliser au maximum des services *cloud* locaux (*peertube*, *next cloud*) et éviter les fichiers joints volumineux, surtout lorsqu'ils sont destinés à plusieurs destinataires, paramétrer correctement le navigateur en utilisant des bloqueurs de *cookies* et de contenus distants, avoir une signature de mail en HTML, utiliser de plus en plus des logiciels libres plutôt que des services en ligne ou des logiciels propriétaires qui pompent de la donnée. » Enfin, une dernière professeure documentaliste s'efforce « d'avoir des temps de déconnexion numérique : pas d'utilisation numérique pendant les repas, ou des journées sans numérique, par exemple. »

Parmi les professeurs documentalistes disant aborder les notions d'écologie, de développement durable et de sobriété numérique auprès des élèves, plus de 70% dans le questionnaire affirment néanmoins le faire principalement dans le cadre de séquences et de séances d'EMI et 13% dans le cadre des Sciences Numériques et Technologie (SNT), en interdisciplinarité ou seuls, ce qui montre la place prépondérante de l'EMI dans la pratique pédagogique et enseignante des professeurs documentalistes ainsi que le rôle moteur qu'ils assurent auprès des équipes pour développer cette « éducation à » en la couplant à des questions socialement vives. En effet, comparativement, seuls 13% disent aborder ces questions dans le cadre d'actions d'incitation à la lecture et 31% dans le cadre de l'ouverture

¹¹ Domin, Céline. *Sobriété numérique*. Lille, 2022. Disponible sur : <https://view.genial.ly/62715eef173c8e00153e63ab/presentation-202122traamsobrietenumicbailleul> (consulté le 31 mai 2022)

culturelle de l'établissement. L'EMI semble donc être le dispositif privilégié des professeurs documentalistes pour investir ces notions.

Pour ce qui est des objectifs liés au développement durable présents dans le CRCN, c'est d'ailleurs une nouvelle fois dans le cadre de séquences et séances d'EMI, seuls ou en interdisciplinarité, que les professeurs documentalistes abordent les différents items (70%), suivi de près par celui de l'ouverture culturelle (27%) puis par celui d'un atelier de création de médium (25%).

Le CRCN aborde en effet les notions de sobriété numérique et de développement durable, principalement dans le domaine 4 intitulé « protection et sécurité », comme le montre le document rattachant CRCN et Agenda 2030 créé par l'académie de Lille durant ces TraAM Documentation¹². Les cinq compétences que les professeurs documentalistes en entretien disent aborder dans ce domaine au cours de leurs séquences et séances d'EMI, d'ateliers médiatiques et d'ouverture culturelle sont principalement celles liées à la reconnaissance du cyberharcèlement (50%), à la gestion du cyberharcèlement (44%), à la compréhension des impacts négatifs qu'entraîne le numérique sur la santé et l'équilibre social (41%), leur connaissance (30%) et l'adoption de bonnes habitudes pour enrayer ces impacts négatifs (28%). Les questions écologiques ne sont donc que peu mises en avant dans les raisons d'invoquer la notion de sobriété numérique auprès des élèves, celles liées à la santé, à l'équilibre social et à la prévention du cyberharcèlement restant prioritaires.

Ce sont seulement 21% des professeurs documentalistes qui disent avoir abordé l'impact de l'utilisation des technologies numériques sur l'environnement et les ressources auprès des élèves. Néanmoins, une enseignante dans les entretiens a déclaré aborder, « lors de sujets d'actualité, la pollution numérique ». Une autre affirme « aborder en EMI la question de la matérialité d'Internet, notamment le coût énergétique des *clouds*, du stockage des données, l'utilisation des métaux rares pour la production des circuits électroniques et plus généralement les enjeux environnementaux du numérique ». Si ces notions semblent donc investies à la marge, elles s'avèrent tout de même au cœur de certaines pratiques enseignantes.

Une partie des professeurs documentalistes déclare alors ne jamais aborder ces notions : ils représentent 20% des répondants au questionnaire. Les raisons évoquées sont principalement le fait de ne pas réussir à trouver de collègues partants pour travailler en interdisciplinarité (40%), le fait de peiner à trouver des associations maîtrisant ces sujets pour que les élèves aient accès à des informations solides (36%), le fait de ne pas se sentir capable d'aborder ces thèmes (31%) ou encore le sentiment de ne pas avoir assez de documentation sur ces questions pointues (31%). Le manque d'intérêt ne représente que 4,5% des réponses des professeurs documentalistes. Cela concorde avec les réponses des professeurs documentalistes disant aborder les notions susmentionnées parce qu'ils pensent que cela fait partie de leurs missions (79%) ou encore parce qu'ils ont une appétence toute particulière pour ces thèmes (32%), prouvant par là-même que la profession dans sa majorité nourrit un intérêt pour les questions de développement durable et de sobriété numérique.

¹² Thomas, Marine. *Agenda 2030, développement durable et certification numérique*. Lille, 2022. Disponible sur : https://www.canva.com/design/DAEtv46hZ_g/view (consulté le 31 mai 2022)

Si l'appétence est bel et bien présente au sein de la profession, des freins semblent néanmoins exister effectivement pour aborder ces notions. Durant les entretiens, le frein principalement mentionné fut le fait « que le numérique a des avantages : pour le travail collaboratif, pour éviter l'usage excessif du papier (qui n'est pas très écologique non plus), pour l'attractivité auprès des élèves, pour l'accessibilité des ressources, pour l'interactivité des outils pédagogiques ». Qui plus est, certains disent être confrontés à des problèmes d'addiction aux écrans chez leurs élèves, comme le montre Marine Jacques dans une enquête dans son lycée guyanais¹³, ce qui complique la mise en œuvre chez eux de certains conseils prodigués durant les séquences et séances, même s'ils sont conscients des enjeux. Une professeure documentaliste déclare même que « les discours des adultes sont moralisateurs, donc peu efficaces », ce qui peut engendrer des réactions d'agressivité chez certains élèves, et un autre que « l'illectronisme et [...] l'absence de conscience écologique sont assez fréquents parmi le public largement précaire de [s]es élèves ». Le manque d'accès aux outils informatiques semble rendre donc *in fine* difficilement audibles par certains élèves les discours préconisant la sobriété dans les usages du numérique. Le manque de temps est enfin mentionné en entretien, les questions liées au développement durable passant de ce fait à la marge et au second plan, même dans certaines disciplines où elles pourraient être centrales.

Des pistes pour contourner les freins sont alors évoquées : « Ce serait intéressant de mettre en place une semaine de la sobriété numérique¹⁴ et puis des petites actions avec les écodélégués. En début d'année, j'ai d'ailleurs essayé de les lancer sur ces questions. Le problème c'est que, pour l'instant, les directives majeures pour les écodélégués sont plutôt sur le tri des déchets dans mon établissement. »

Finalement, en termes de besoin, ce sont les formations sur la sobriété numérique qui sont mentionnées par les différents professeurs documentalistes en entretien. C'est alors dans ce sens que des scénarios pédagogiques ont été créés dans l'académie de Lille¹⁵ et de Guyane¹⁶, et mis à disposition de toutes et tous sur les sites académiques respectifs mais aussi au sein d'un *Genially* de présentation de l'axe 2 de ces TraAM Documentation¹⁷. Ces contributions pourront peut-être amorcer une dynamique qui, nous l'espérons, deviendra centrale autour du développement durable, de l'écologie et de la sobriété numérique, et ce en EMI et au sein du CRCN, avec les professeurs documentalistes, en interdisciplinarité et dans nos CDI.

Marine Thomas, professeure documentaliste,
Académie de Lille, le 31 mai 2022,

Relue par Céline Domin (académie de Lille) et Marine Jacques (académie de Guyane)

¹³ Jacques, Marine. *Enquête : les lycéens et leur smartphone*. Guyane, 2022. Disponible sur : <https://view.genial.ly/61f832485128e70012f9f643> (consulté le 31 mai 2022)

¹⁴ Le jour de la sobriété numérique existe : <https://cyberworldcleanupday.fr/> (consulté le 1^{er} juin 2022)

¹⁵ Darques, Elodie. *Sobriété numérique : prendre conscience de l'impact de nos pratiques numériques par la réalisation d'un jeu*. Lille, 2022. Disponible sur : <https://www.canva.com/design/DAFBUGWlsac/view> (consulté le 31 mai 2022)

¹⁶ Jacques, Marine. *Sobriété numérique : vers une écocitoyenneté connectée*. Guyane, 2022. Disponible sur : <https://doc.dis.ac-guyane.fr/Sobriete-numerique-vers-une-ecocitoyennete-connectee.html> (consulté le 1^{er} juin 2022)

¹⁷ Thomas, Marine. *Agenda 2030 – Sobriété et citoyenneté numérique (Education au Développement Durable, EMI et CRCN)*. Lille, 2022. Disponible sur : <https://view.genial.ly/62820f5646dbbc001139fcc5/presentation-traam-axe-2-sobriete-numerique> (consulté le 31 mai 2022)